



BAREME DES HONORAIRES TTC

Titulaire de la carte professionnelle T 2460 délivrée le 09/07/13 par la préfecture de Haute Garonne (31)

- HONORAIRES TRANSACTION (bien à usage d'habitation individuel ou collectif):
 - Moins de 100 000€ forfait 5 000€ TTC
 - De 100 000€ à 210 000€ 6% du prix net vendeur
 - De 215 000€ à 315 000€ 5% du prix net vendeur
 - De 320 000€ à 510 000€ 4% du prix net vendeur
 - Au-delà de 5150 000€ 3% du prix net vendeur

Les honoraires peuvent être révisés en fonction des variations du prix net de vente du bien.

- HONORAIRES TRANSACTION (terrain à bâtir):
 - 7% du prix de vente
- HONORAIRES LOCATION :
 - Plafonnés à 10€ du m² selon les zones définies par la loi ALUR